

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 DECEMBRE 2024

64 membres à jour de leur cotisation sont présents ou représentés.

Lieu: Y.C. Carnac + Visio Google Meet

Ouverture de la séance à 9h30 par Dominique Bigot (secrétaire CODIR), Après un essai de vote blanc,

1. Approbation du procès-verbal de l'AG exercice 2022/2023 :

VOTE 1

Pour: 57Contre: 0Abstention: 2

2. Approbation rapport moral de la Présidente (Armelle Le Fournier)

VOTE 2

- Pour : 54 - Contre : 0 - Abstention : 3

3. Rapports financiers : approbation des comptes du trésorier (Laurent Etheimer) et des comptes de Ouest Conseil

VOTE 4

Pour: 56Contre: 0Abstention: 3

4. Approbation du budget prévisionnel

VOTE 3

Pour : 60Contre : 0Abstention : 4

5. Don de 500 € à la S.N.S.M.

6. Elections des membres du CODIR

Mandats arrivant à échéance : Armelle Le Fournier, Jean-Charles Conan, Cédric Fraboulet et René Enard.

Les statuts du CODIR permettent à 16 membres de siéger, auxquels se rajoutent 2 membres représentant la Mairie.

7 personnes sont candidates pour rejoindre le CODIR pour 5 postes à pourvoir :

Hervé CARDON, Nicolaas DAM, René ENARD, Cédric FRABOULET, Gilles GRENIER, Patrick LONGUET et Thomas MARMONTEIL. Après une présentation individuelle par chacun et votes, sont élus René Enard (Pour : 50), Cédric Fraboulet (Pour : 46), Gilles Grenier (Pour : 50), Patrick Longuet (Pour : 42) et Thomas Marmonteil (Pour : 51). Hervé Cardon (Pour : 29) et Nicolaas Dam (Pour : 24) ne sont pas élus.

7. Election d'une liste de représentants du Y.C.C au CDV56 et à la Ligue Bretagne de Voile

La liste des représentants au sein des instances est composée de 4 élus et de 4 salariés. Les 4 élus : Thomas Marmonteil, Cédric Fraboulet, Dominique Bigot, Patrick Longuet Les 4 salariés : François Pedro, Servane Moreau, Claude Le Pluard, Mickaël Bellec

VOTE 5 (Votants : 52)

Pour: 49
Contre: 2
Abstention: 1

- 8. Rapport d'activité de François Pedro (Directeur) et présentation individuelle des jeunes du Haut Niveau et de l'Ecole de Sport.
- 9. Intervention du Vice-Président (Pierre Foldes) pour le départ d'Armelle Le Fournier
- 10. Interventions de Olivier Lepick (Maire de Carnac), de Gérard Pierre (Conseiller Général) et de Thomas Marmonteil (trésorier CDV 56)
- 11. Les membres du CODIR se réunissent pour élire le Bureau.

La réunion est close à 12h30

La Présidente du CODIR Armelle Le Fournier Aliti

La secrétaire du CODIR Dominique Bigot